

3 janvier 2025

Amélioration de la bifurcation A7/A54 : début des travaux de remplacement du pont sur le canal EDF du 6 janvier au 14 mars 2025 et fermetures des bretelles de la bifurcation la nuit du 6 au 7 janvier 2025.

Afin de renforcer la sécurité et d'améliorer la fluidité sur la bifurcation A7/A54, VINCI Autoroutes a programmé une opération de remplacement du pont de l'A54 enjambant le canal EDF, dans le secteur de Salon-de-Provence, un chantier exceptionnel qui se déroulera du 6 janvier au 14 mars 2025.

À compter du 6 janvier 2025 à 21h et jusqu'au 14 mars 2025, des mesures d'exploitation spécifiques seront mises en place pour toute la durée des travaux. Cela inclura, notamment, la fermeture, jour et nuit, y compris les week-ends, de la bretelle reliant l'A7 à l'A54, pour les véhicules en provenance de Lyon ; les autres bretelles d'accès à la bifurcation resteront accessibles. Des itinéraires de déviation dédiés seront mis en place pour accompagner les usagers dans leurs déplacements.

Pour assurer la bonne réalisation de cette intervention, des fermetures ponctuelles des bretelles de la bifurcation A7/A54 seront nécessaires la nuit du 6 au 7 janvier 2025.



Du 6 au 7 janvier 2025 fermetures nocturnes sur l'A7 et l'A54 :

Sur l'A7 :

Nuit du lundi 6 au mardi 7 janvier 2025, de 21h à 6h le lendemain : fermetures des bretelles de bifurcation de l'A7 vers l'A54 pour les véhicules en provenance d'Aix-en-Provence, Marseille et Lyon et ceux circulant en direction de Saint-Martin-de Crau/Arles :

- Sur l'A7, les conducteurs en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de l'échangeur de Salon nord (n° 27), suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel, puis l'avenue de Huntingdon et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S9**.
- Les conducteurs en provenance de Marseille souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs circulant sur l'A7 en provenance de Lyon et souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28), suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.

Sur l'A54 :

Nuit du lundi 6 au mardi 7 janvier 2025, de 21h à 6h le lendemain : fermeture de l'autoroute A54 pour les véhicules en provenance d'Arles et en direction de Marseille et de Lyon : sortie obligatoire et entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14). De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence et Lyon sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles, l'entrée sera aussi interdite au niveau de l'échangeur de Salon centre (n°15).

- Pour emprunter l'A7 en direction de Lyon, les conducteurs en provenance de l'A54 devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel, puis le boulevard de la République, suivre **l'itinéraire S10** puis la D538 pour rejoindre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Sénas (n°26).
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront, pour rejoindre l'A7 en direction de Lyon, sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon - **Itinéraire S31**.
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31**.
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir au niveau de l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113 et la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence au niveau de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31**.



Du 6 janvier au 14 mars 2025 : remplacement du pont de l'A54 enjambant le canal EDF

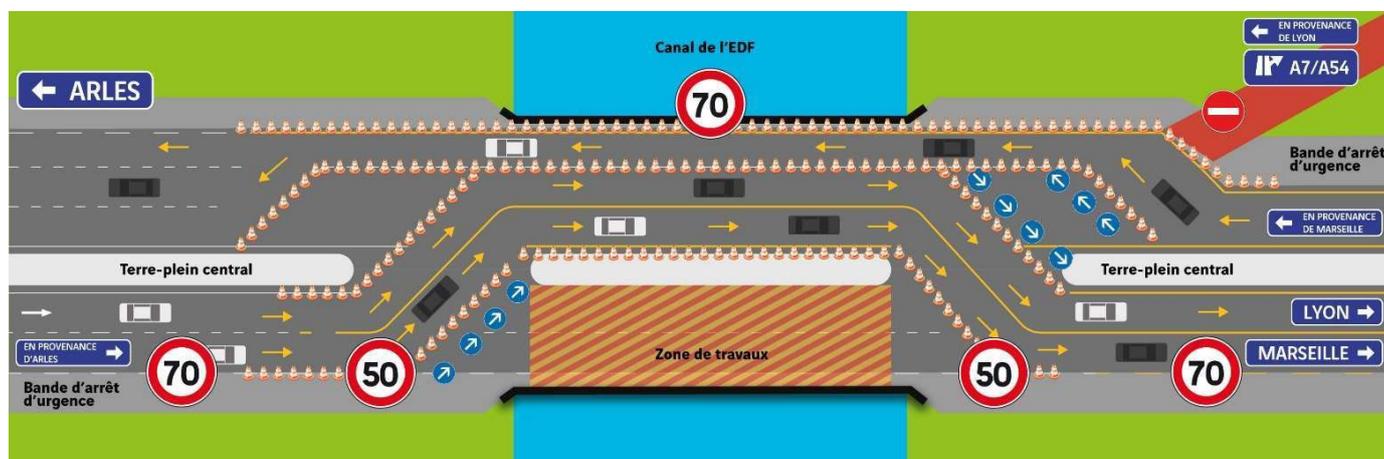
Sur A54, la configuration actuelle de la bretelle, limitée à une seule voie en direction de Marseille, est à l'origine de ralentissements importants, notamment aux heures de pointe et en période estivale. Le remplacement du pont de l'A54 enjambant le canal EDF, constitue une étape majeure du chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 puisque cette opération permettra la création d'une voie supplémentaire sur la bretelle d'accès depuis Arles en direction de Marseille.



La bretelle reliant l'autoroute A7 en provenance de Lyon à l'A54 en direction d'Arles sera totalement fermée durant les dix semaines de travaux afin de permettre le bon déroulement des travaux. La circulation sera maintenue sur les autoroutes A7 et A54 ainsi que sur les autres bretelles de la bifurcation pendant toute la durée des travaux, dans les deux sens de circulation.

Circulation basculée sur le tablier nord du 6 janvier au 14 mars 2025

La circulation sera basculée sur le tablier nord, pouvant créer, ponctuellement, des ralentissements aux abords de la zone de travaux. La vitesse est limitée à 70 km/h tout le long de la zone de travaux et à 50 km/h au niveau des basculements de circulation.



Des itinéraires de déviation dédiés



Au regard de la durée exceptionnelle de cette opération, des itinéraires de déviation seront mis en place pour les véhicules légers et les poids-lourds. Ainsi, les usagers empruntant habituellement ce pont pourront suivre l'un des quatre itinéraires mis en place :

- les conducteurs venant de l'A7 en provenance de Lyon et se rendant en Arles, à Fos-sur-Mer ou à Miramas pourront emprunter l'A9 en direction de Montpellier / Nîmes puis rejoindre l'A54 vers Arles / Salon-de-Provence ;
- les automobilistes venant de la région d'Avignon via l'A7 pourront emprunter la sortie Cavaillon (n°25) puis suivre la D99 jusqu'à Saint-Rémy-de-Provence, la D570N jusqu'à Arles afin de rejoindre l'A54 en direction de Fos-sur-Mer, Miramas ou Salon-de-Provence (itinéraire interdit aux poids-lourds) ;
- pour rejoindre Salon-de-Provence, Pélissanne, Lançon-de-Provence et Aurons en provenance d'Avignon via l'A7, les automobilistes ils pourront emprunter la sortie Salon-Nord (n°27 - itinéraire interdit aux poids-lourds) ;
- un itinéraire dédié sera mis en place pour les poids lourds, qui devront faire demi-tour au niveau de l'échangeur de Rognac (n°28) pour reprendre l'A7 en direction de Lyon puis l'A54 en direction de Arles.

Les étapes clés de « l'opération coup de poing »

Depuis l'été 2024, plusieurs étapes préalables à la démolition et la reconstruction du tablier sud du pont surplombant le canal EDF ont été mises en œuvre : travaux sur le terre-plein central, allongement de l'ouvrage situé rue Conrad Chastel et passant sous l'A54... L'opération « coup de poing » constitue la dernière étape de ce chantier d'élargissement de cet ouvrage.



Ces travaux, d'une grande complexité, impliquent la démolition complète du tablier sud du pont existant et son remplacement intégral. Une grue colossale de 77 mètres de hauteur et d'une portée de 70 mètres sera déployée pour manipuler les éléments clés du chantier, notamment des charpentes métalliques pouvant atteindre le poids de 120 tonnes chacune.

Ces structures seront transportées depuis une base logistique voisine et assemblées directement sur le site. La précision exigée par ces opérations requiert une organisation rigoureuse, avec des équipes mobilisées jour et nuit et y compris les week-ends.



1

Démolition de l'ancien tablier :
les poutres existantes sont
découpées et enlevées



2

**Assemblage de la
charpente et mise en place
des nouvelles poutres**



3

**Reconfiguration du
nouveau tablier**



4

Réalisation des enrobés



5

Mise en service

Un planning optimisé pour limiter la gêne aux usagers

Ce chantier mobilise un groupement d'entreprises expertes dans les travaux d'infrastructure : VINCI Autoroutes, NGE, GAGNE, et Bouygues Construction. Ces acteurs sont coordonnés pour garantir un haut niveau de sécurité et d'efficacité dans la réalisation de chaque étape.

Un accent particulier est mis sur la durabilité et l'innovation : 100 % des matériaux issus de la démolition seront recyclés, et des mesures spécifiques seront prises pour préserver la biodiversité aux abords du chantier.

L'opération a été rigoureusement organisée pour limiter la gêne aux usagers. Elle mobilisera près de 45 personnes pendant dix semaines, nuit et jour, y compris le week-end.

Les chiffres clés de la démolition



Un dispositif pour informer les usagers en temps réel

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif important d'information et de communication. Un service gratuit d'INFOS TRAVAUX permet de recevoir les nouvelles du chantier par SMS et emails.



Le site web dédié au projet :
www.bifurcation-a7-a54.com



Un service gratuit « Infos travaux »



Radio VINCI Autoroutes,
avec vous sur la route



Ligne Allo chantier
n° 04 65 01 13 33

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'application gratuite Ulys** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les compte X (ex-Twitter)** : @VINCIAutoroutes ; @A7Trafic

Contacts presse :

Nelly Destève, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).